

Regards croisés sur l'intérim

3

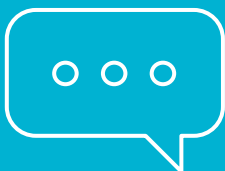
VOLET COVID-19

JUILLET 2020



Sommaire

1. Parcours des intérimaires pendant la crise sanitaire	5
2. Les nouvelles missions proposées de mi-mars à mi-juin 2020	7
3. L'activité des intérimaires de mi-mars à mi-juin 2020	9
4. Les mesures mises en place par les entreprises utilisatrices	11
5. Perception de l'avenir	13
6. Les intérimaires et la formation professionnelle	15
7. Le CDI intérimaire pendant la crise sanitaire	18
Annexe	21



ÉCHANTILLON INTERROGÉ



600

salariés intérimaires CTT



200

salariés en CDI Intérimaire

SALARIÉS INTÉRIMAIRES AYANT RÉALISÉ AU MOINS 1 MISSION D'INTÉRIM ENTRE FÉVRIER ET MARS 2020



INTERVIEWS
RÉALISÉES PAR
TÉLÉPHONE PAR
BVA DU 17 JUIN AU
5 JUILLET 2020

1. Parcours des intérimaires pendant la crise sanitaire

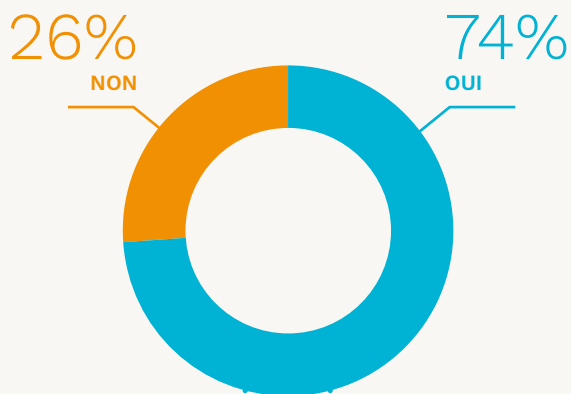
Près de 3/4 des intérimaires en CTT interrogés étaient en mission au moment du confinement, la moitié d'entre eux ont vu leurs missions interrompues

QUESTION

Étiez-vous en mission d'intérim au moment du début du confinement (c'est-à-dire le 16 mars 2020) ?



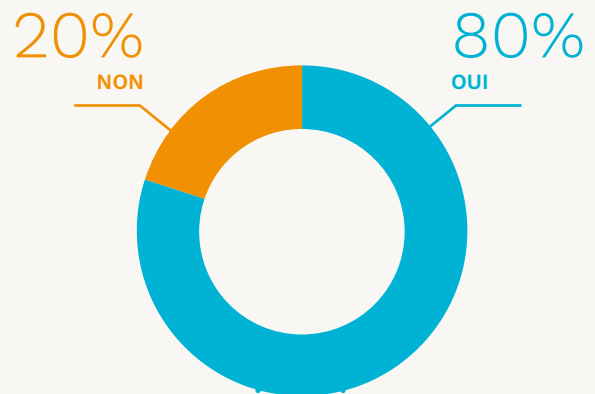
Intérimaires CTT



50% des intérimaires en mission au moment du début du confinement ont interrompu leur mission pendant le confinement (soit 37% des intérimaires interrogés)

50% des intérimaires en mission au moment du début du confinement ont poursuivi leur mission initiale (soit 37% des intérimaires interrogés)

CDI Intérimaire



48% des CDI-I en mission au moment du début du confinement ont interrompu leur mission pendant le confinement (soit 39% des CDI-I interrogés)

52% des CDI-I en mission au moment du début du confinement ont poursuivi leur mission initiale (soit 41% des CDI-I interrogés)



Près de trois quarts des intérimaires en CTT interrogés étaient en mission au moment du début du confinement (74%). Parmi eux, la moitié ont vu leurs missions interrompues pendant le confinement (50% de ceux qui étaient en mission, soit 37% des intérimaires interrogés).

Plus nombreux que les intérimaires en CTT, 8 CDI-I sur 10 (80%) étaient en mission au moment du début du confinement et moins de la moitié de ceux qui étaient en mission ont interrompu leur mission (soit 39% des CDI-I interrogés).



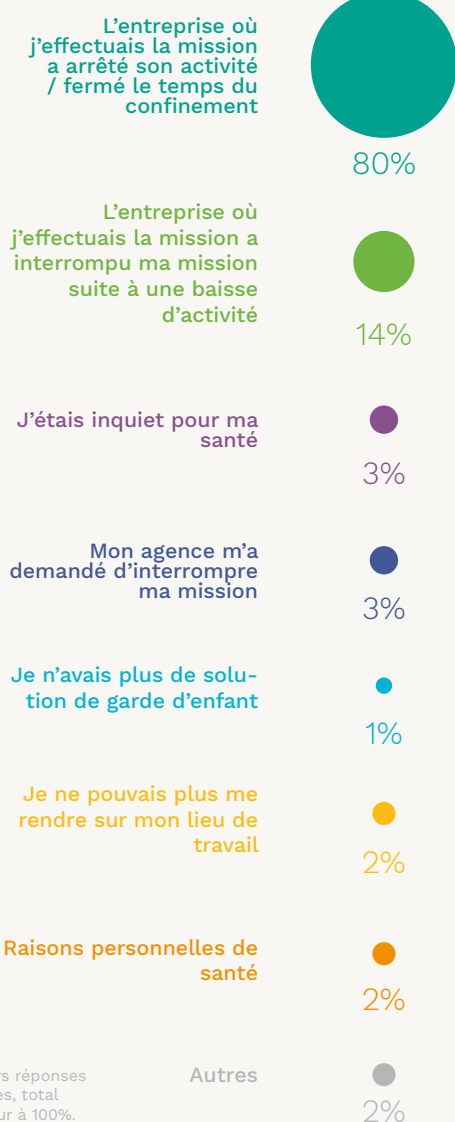
L'arrêt de l'activité ou la fermeture de l'entreprise utilisatrice sont les principales raisons de l'arrêt des missions pendant le confinement

QUESTION

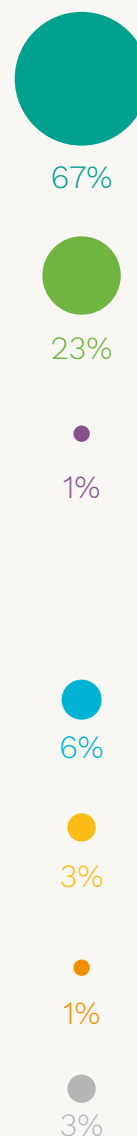
Pour quelle(s) raison(s) votre mission d'intérim ne s'est-elle pas poursuivie pendant le confinement ?



Les intérimaires CTT qui étaient en mission mais qui ne l'ont pas poursuivie après le 16 mars



Les CDI intérimaires qui étaient en mission mais qui ne l'ont pas poursuivie après le 16 mars



Une large majorité d'intérimaires n'ayant pas poursuivi leur mission pendant le confinement travaillaient dans une **entreprise qui a arrêté son activité ou fermé (80% des intérimaires en CTT et 67% des CDI Intérimaires)**.

La baisse d'activité de l'entreprise utilisatrice, même si minoritaire, est la **deuxième raison** de l'arrêt de la mission 14% pour les Intérimaires en CTT et 23% pour les CDI Intérimaires.

2. Les missions proposées de mi-mars à mi-juin 2020

Près de 4 intérimaires sur 10 se sont vus proposer une ou plusieurs nouvelles missions d'intérim entre mars et juin 2020

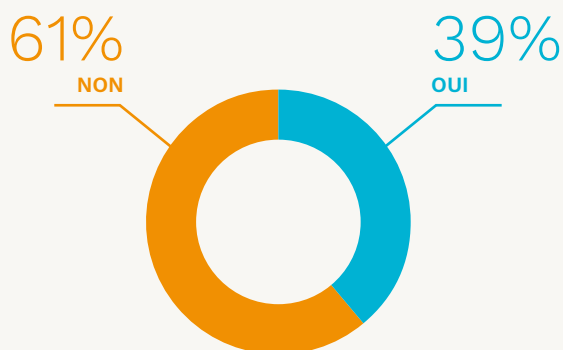
QUESTION

Toujours au cours de ces 3 derniers mois (mars à juin 2020), vous êtes vous vu proposer une ou plusieurs mission(s) d'intérim ?



Intérimaires CTT

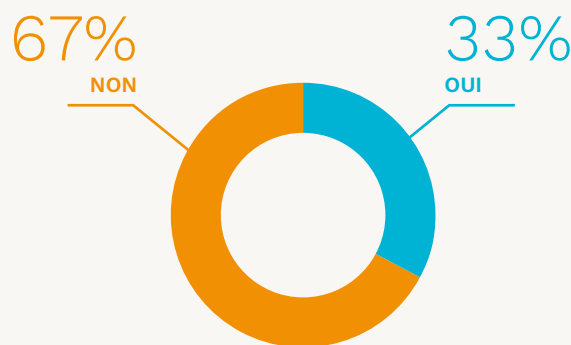
Proposition d'au moins une mission au cours des 3 derniers mois



39% des intérimaires CTT se sont vus proposés au moins une mission quelle que soit leur situation (qu'ils soient déjà en mission ou non).

CDI Intérimaire

Proposition d'au moins une mission au cours des 3 derniers mois



33% des CDI Intérimaires se sont vus proposés au moins une mission quelle que soit leur situation (qu'ils soient déjà en mission ou non).



Plus de 1/3 des intérimaires (39%) s'est vu proposer au moins une mission d'intérim entre mars et juin 2020 (33% des CDI-Intérimaire et 39% des intérimaires CTT).

Près de la moitié des intérimaires qui se sont vu proposer au moins une mission en ont refusé au moins une entre mars et juin 2020

QUESTION

Et pendant cette période avez-vous refusé des missions d'intérim ?



Intérimaires CTT

Parmi les 39% d'intérimaires CTT qui se sont vus proposer au moins une mission :

53%
ONT ACCEPTÉ



27%
ONT REFUSÉ



20%
ONT REFUSÉ
CAR DÉJÀ EN
MISSION



CDI Intérimaire

Parmi les 33% de CDI Intérimaires qui se sont vus proposer au moins une mission :

67%
ONT ACCEPTÉ



32%
ONT REFUSÉ



1%
ONT REFUSÉ
CAR DÉJÀ EN
MISSION



Les refus de missions sont motivés par le fait que la mission ne correspondait pas aux compétences ou ne convenait pas (salaire, mission trop éloignée du domicile, etc.), pour des raisons de santé ou de garde d'enfants.

3. L'activité des intérimaires de mi-mars à mi-juin 2020

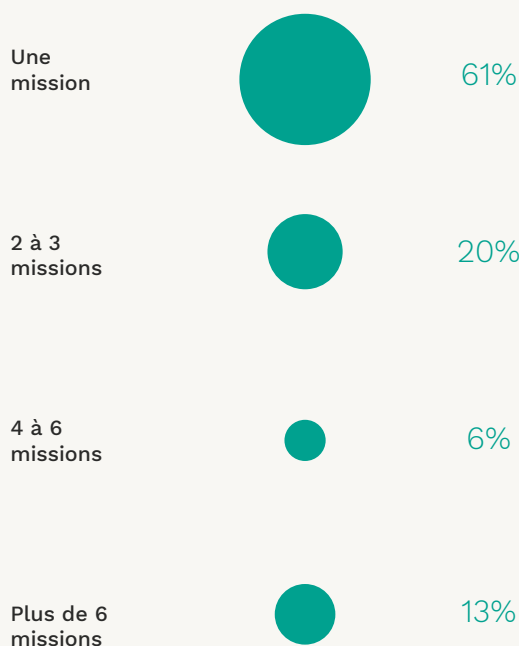
En moyenne, les intérimaires CTT ont eu plus de missions que les CDI Intérimaires mais elles étaient en moyenne plus courtes

QUESTION

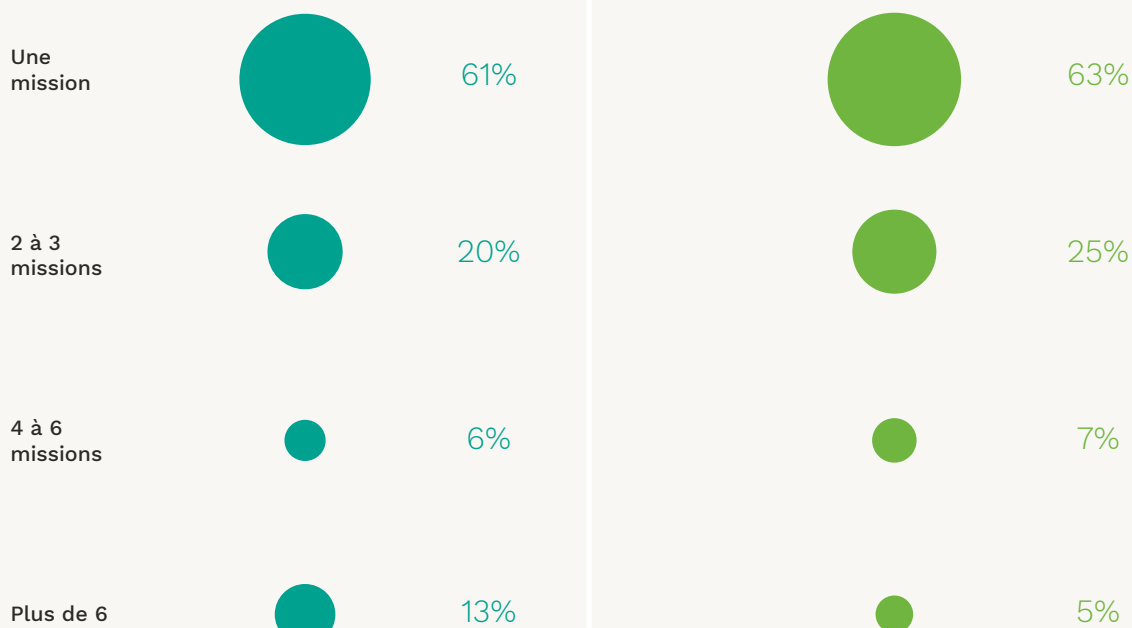
Combien de missions avez-vous réalisé entre mars et juin 2020 ?



Intérimaires CTT
ayant réalisé au moins une mission



CDI Intérimaire
ayant réalisé au moins une mission

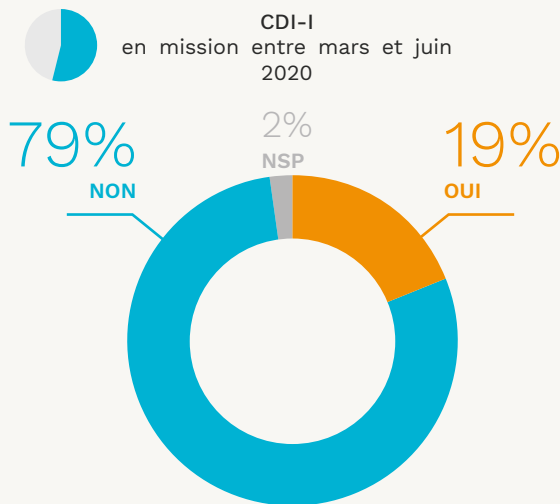
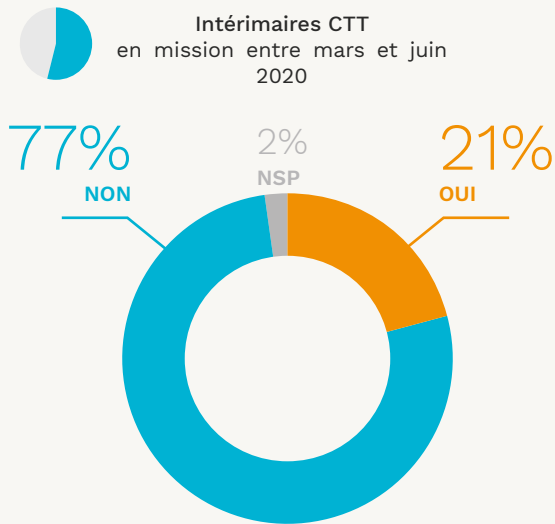


Parmi les intérimaires qui ont été en mission, **une large majorité (61%) a effectué une seule mission** sur la période, ils sont 63% parmi les CDI-Intérimaires.

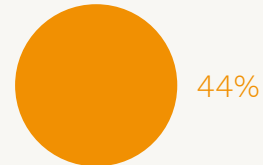
Des missions de la même nature que celles effectuées d'habitude pour plus de 3 intérimaires sur 4

QUESTION

Et diriez-vous que cette(ces) mission(s) étai(en)t de nature différente (environnement de travail, type d'EU...) de celles que vous effectuiez d'habitude ? En quoi cette(ces) mission(s) étaient-elles de nature différente ?



Ce n'était pas le métier que j'exerce d'habitude



A cause des normes pour le COVID-19 (distanciation, port de masque, gel hydroalcoolique, ...)



Les tâches demandées étaient différentes de celles demandées d'habitude (contact avec les clients, nettoyage, ...)



C'était dans un secteur d'activité dans lequel je ne travaille pas d'habitude



Les conditions de travail étaient différentes (travail seul, télétravail...)



Autres raisons



21% des intérimaires ont effectué au moins une mission de nature différente de celles qu'ils effectuent d'habitude.

Pour près de la moitié d'entre eux (44%) le métier n'était pas le même qu'ils exercent d'habitude, et pour près d'un tiers (31%) les normes sanitaires ont changé au moins en partie la nature de la mission.

35% des intérimaires ont quand même accepté cette(ces) mission(s) car ils la(les) trouvaient intéressante(s).

4. Les mesures mises en place par les entreprises utilisatrices

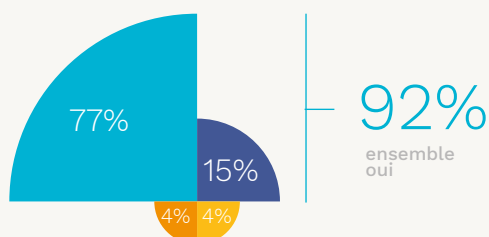
Plus de 9 intérimaires sur 10 estiment que dans les entreprises utilisatrices les consignes de sécurité étaient claires et qu'elles ont mis en œuvre les moyens nécessaires pour assurer leur protection...

QUESTION

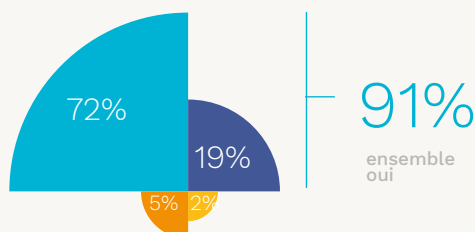
Et concernant les mesures de protection mises en place par les entreprises utilisatrices, diriez-vous que ?



Intérimaires CTT
en mission entre mars et juin 2020



Les consignes de sécurité étaient claires



NSP 2%

L'entreprise utilisatrice a mis en œuvre les moyens nécessaires pour assurer votre protection

Oui, tout à fait

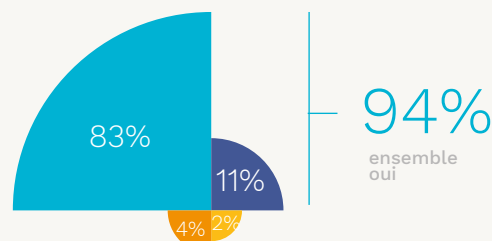
Oui, plutôt

Non, pas vraiment

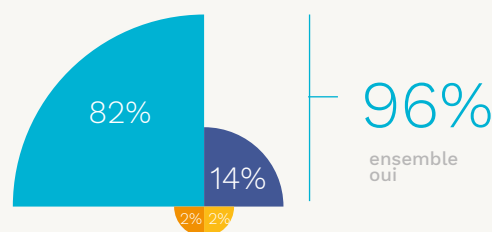
Non, pas du tout



CDI Intérimaire
en mission entre mars et juin 2020



Les consignes de sécurité étaient claires



L'entreprise utilisatrice a mis en œuvre les moyens nécessaires pour assurer votre protection



Les intérimaires ayant effectué une mission entre mars et juin 2020 estiment que les entreprises utilisatrices ont mis en place des mesures de protection pour les intérimaires.

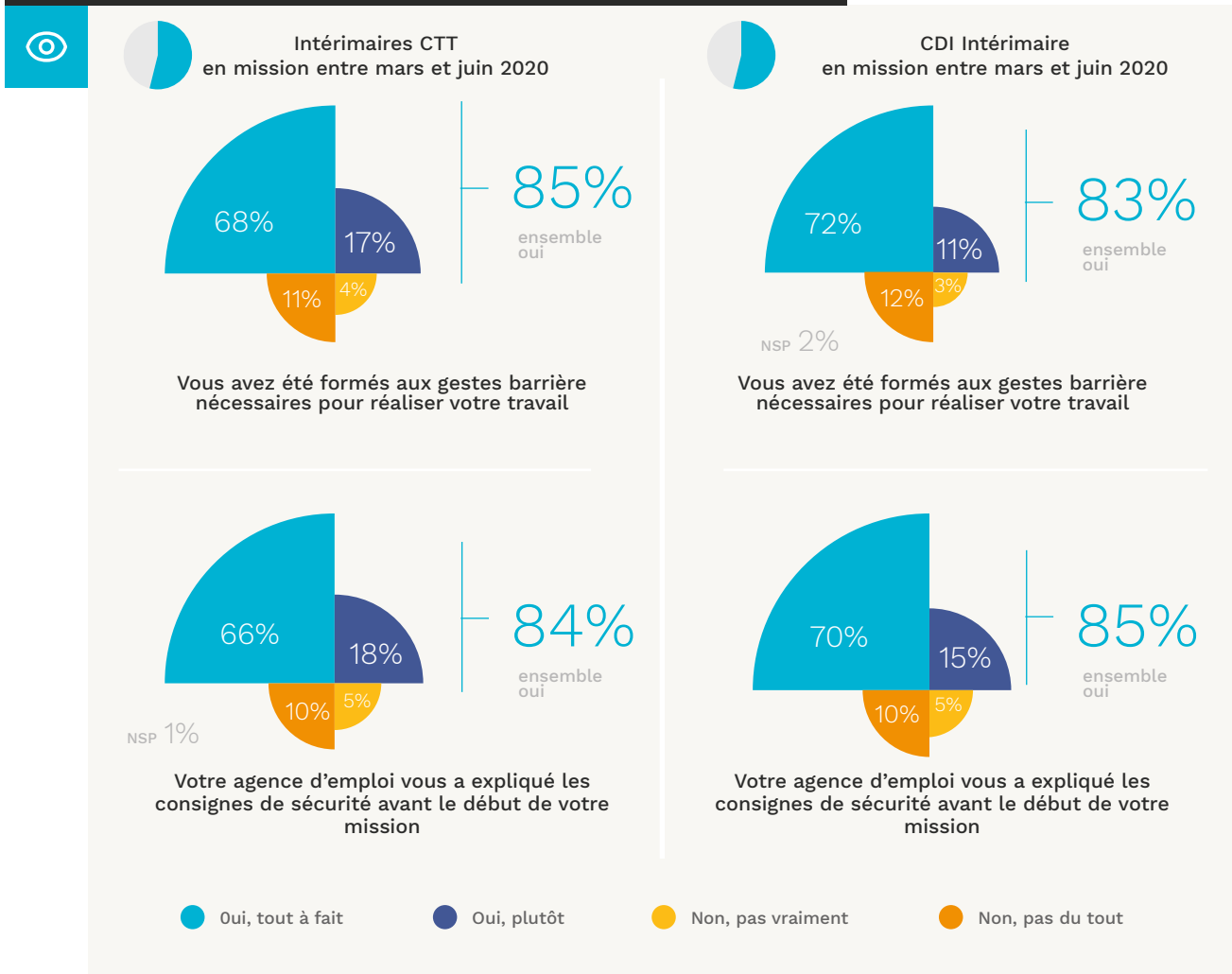
92% des intérimaires estiment que les consignes de sécurité étaient claires (94% parmi les CDI-Intérimaire).

91% des intérimaires estiment que les moyens nécessaires pour assurer leur protection ont été mis en place.

... de même 8 intérimaires sur 10 ont été formés aux gestes barrière et les agences d'emploi leurs ont expliqué les consignes de sécurité avant le début des missions

QUESTION

Et concernant les mesures de protection mises en place par les entreprises utilisatrices, diriez-vous que ?



85% des intérimaires ayant réalisé une mission entre mars et juin 2020 ont été formés par les entreprises utilisatrices aux gestes barrière nécessaires pour réaliser leur travail.

84% déclarent que leur agence d'emploi leur a expliqué les consignes de sécurité avant le début de leur mission.

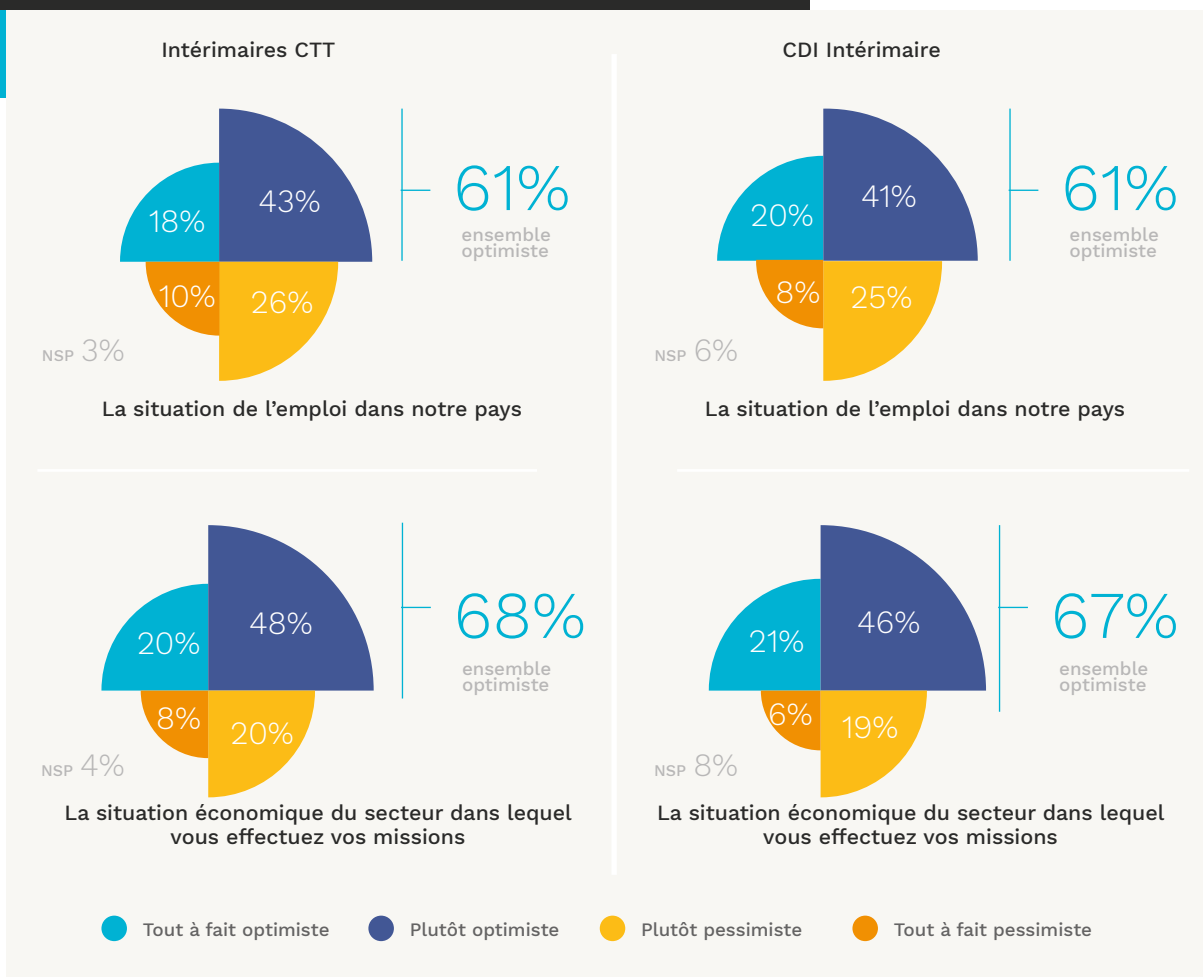


5. Perception de l'avenir

Des intérimaires globalement optimistes à l'égard de la situation de l'emploi en France et de la situation économique dans leur secteur d'activité...

QUESTION

De manière générale, êtes-vous tout à fait optimiste, plutôt optimiste, plutôt pessimiste ou tout à fait pessimiste concernant ?

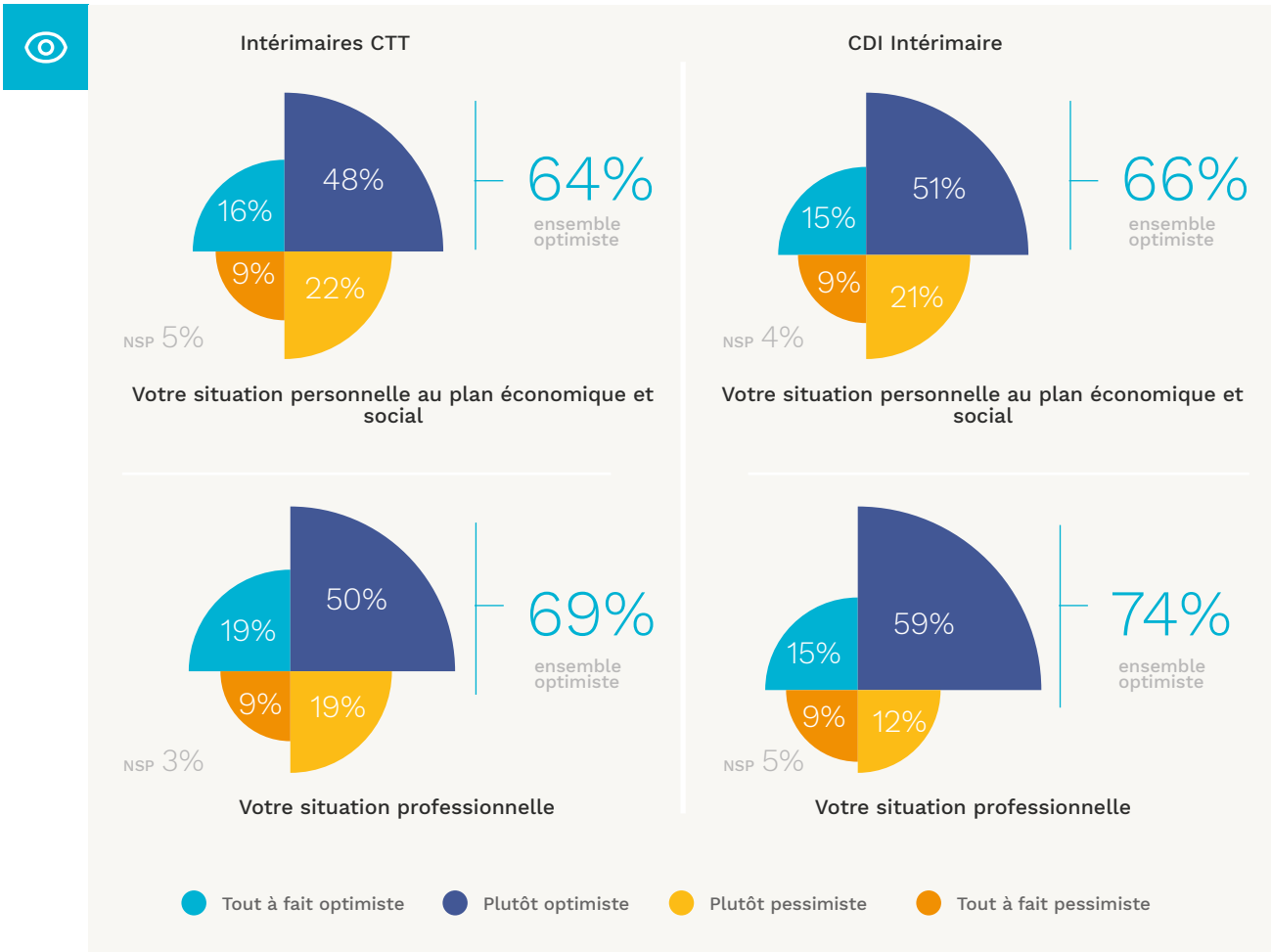


Dans cette période incertaine, les intérimaires sont **optimistes** vis-à-vis de la situation économique et de l'emploi.

Cet indicateur est un ressenti au moment de l'enquête et non une analyse objective de la situation économique du pays.

Il est probable que l'ampleur de la crise à venir n'a pas encore été bien perçue par les salariés interrogés au moment de l'enquête.

... et encore plus à l'égard de leur situation professionnelle



A chaque crise, **les intérimaires se déclarent plus optimistes à l'égard de leur situation personnelle ou professionnelle** que les autres salariés français.

Ceci est principalement dû à 2 facteurs :

- leur âge (ils sont plus jeunes que la moyenne des salariés français),
- une habitude du travail plus flexible et une forme d'adaptabilité sur le marché du travail.

On observe un **degré d'optimisme plus élevé parmi les CDI-Intérimaires**.

6. Les intérimaires et la formation professionnelle

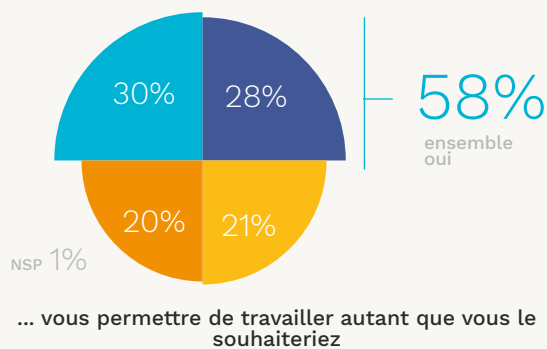
Les intérimaires estiment que suivre une formation pourrait leur être utile dans leur projet professionnel

QUESTION

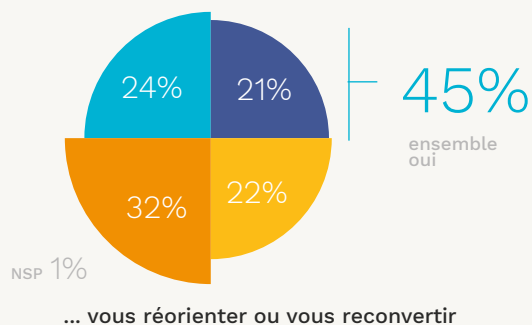
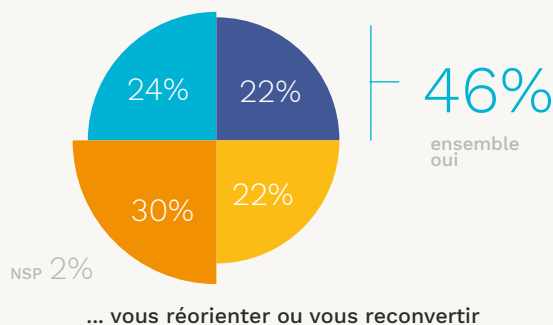
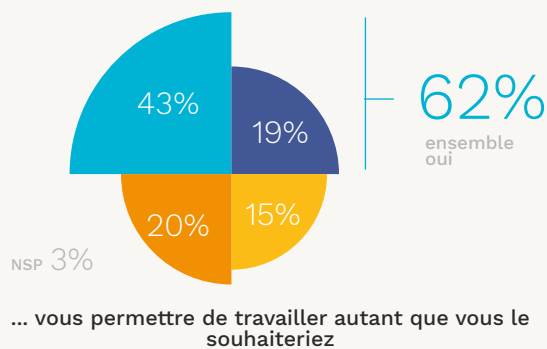
Dans le cadre de votre projet professionnel, estimez-vous que suivre une formation pourrait vous être utile pour ...



Intérimaires CTT



CDI Intérimaire



● Oui, tout à fait ● Oui, plutôt ● Non, pas vraiment ● Non, pas du tout



Plus de la moitié des intérimaires (58%) estiment que suivre une formation pourrait leur être utile pour travailler autant qu'ils le souhaitent (62% parmi les CDI-I).

Ils sont moins de la moitié (46%) à estimer qu'une formation leur serait utile pour se réorienter ou se reconvertir.

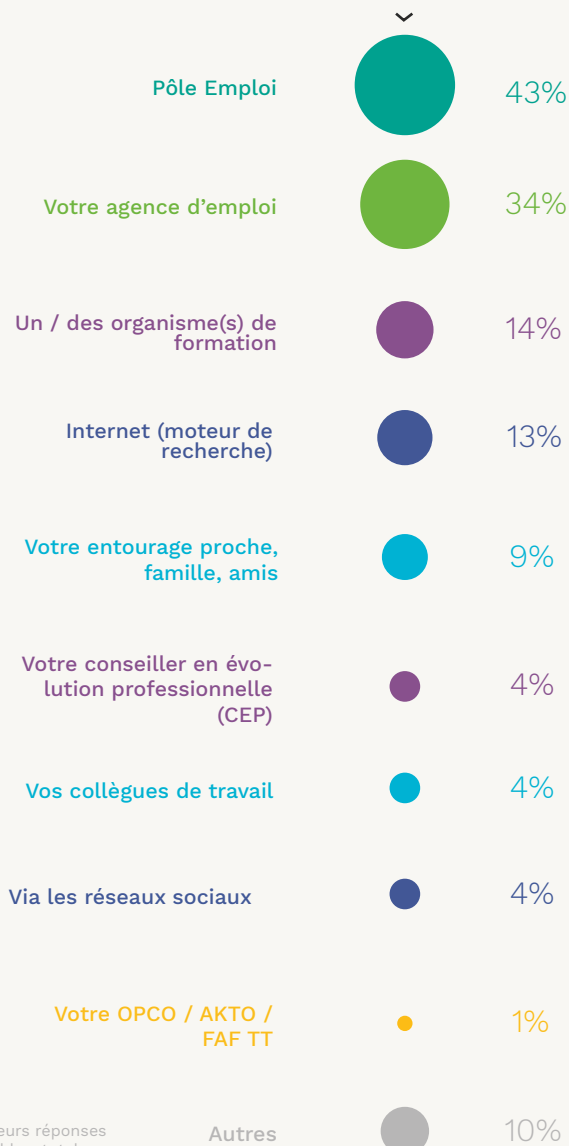
Pôle emploi et l'agence d'emploi, premiers interlocuteurs pour les intérimaires qui souhaitent se former

QUESTION

Vers qui vous tourneriez-vous en priorité pour réaliser cette (ou ces) formation(s) ?



Les intérimaires CTT qui estiment qu'une formation leur serait utile à niveau professionnel



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

Les CDI intérimaires qui estiment qu'une formation leur serait utile à niveau professionnel



43% des intérimaires se retourneraient vers **Pôle emploi** pour réaliser leur(s) formation(s), 34% vers leurs **agence d'emploi**.

Parmi les **CDI-Intérimaires**, l'**agence d'emploi** est l'interlocuteur privilégié (57%), suivi par **Pôle emploi** (20%).

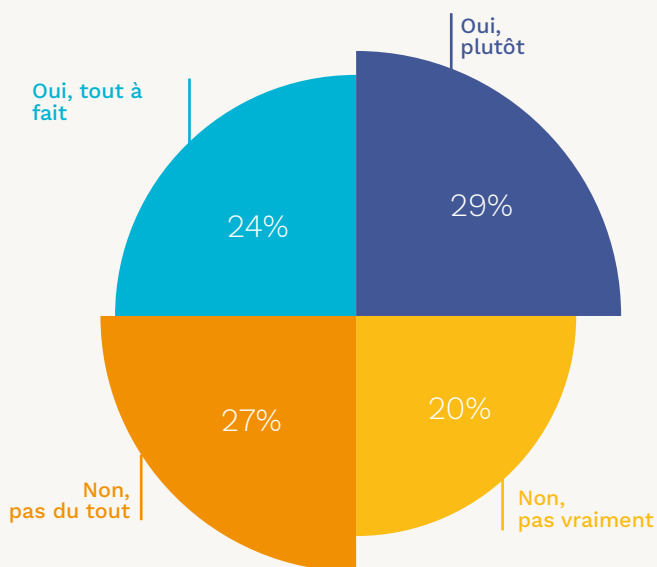
Près de la moitié des intérimaires estiment que leur niveau de revenus a été suffisant pour traverser la crise

QUESTION

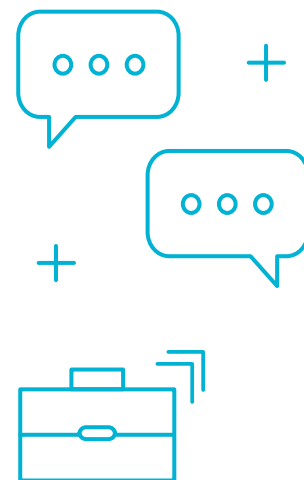
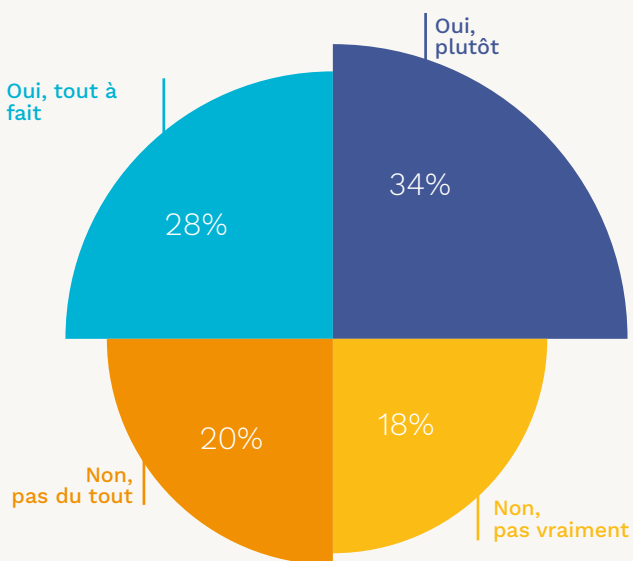
Pour finir, diriez-vous que le niveau d'activité que vous avez pu maintenir pendant la période ainsi que les aides mises en place vous ont permis d'assurer un niveau de revenu suffisant pour traverser la crise ?



Intérimaires CTT



CDI Intérimaire



53%

des intérimaires estiment que le niveau d'activité qu'ils ont pu maintenir ainsi que les aides mises en place leurs ont permis de leur **assurer un niveau de revenu suffisant pour traverser la crise**. Parmi les aides dont ils ont pu bénéficier, on trouve : activité partielle, aides du FAST, etc.

62%

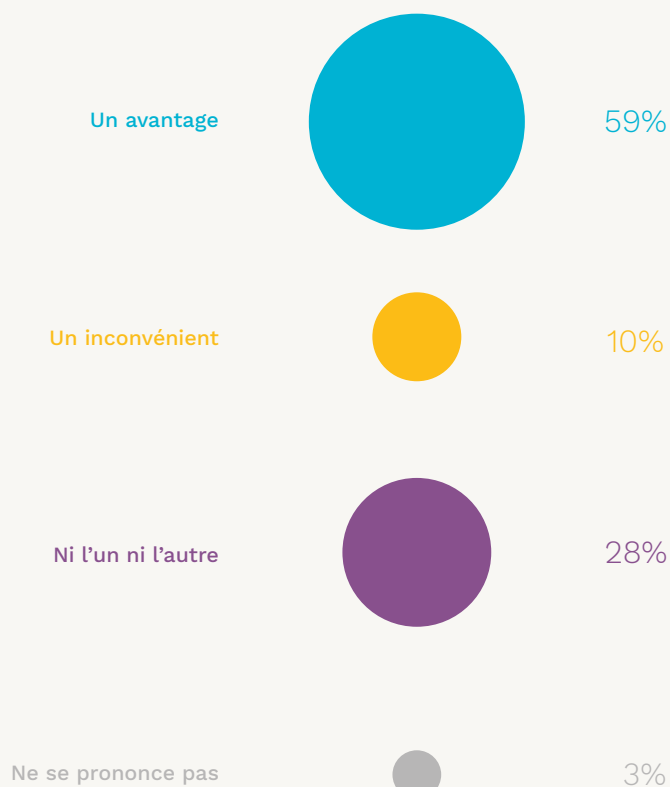
parmi les CDI-Intérimaires.

8. Le CDI intérimaire pendant la crise sanitaire

6 CDI-Intérimaire sur 10 estiment que leur statut a été un avantage pendant cette période

QUESTION

Pensez-vous que votre statut de CDI Intérimaire vous a été plutôt :



Une large majorité (59%) de CDI-Intérimaire estime que leur statut a été pour eux un avantage entre mars et juin 2020.

Ils sont 10% à estimer que cela a été un inconvénient et 28% à ne le considérer ni comme un avantage ni comme un inconvénient.



ANNEXE.

Plus de la moitié des intérimaires interrogés ont réalisé une mission entre mars et juin 2020

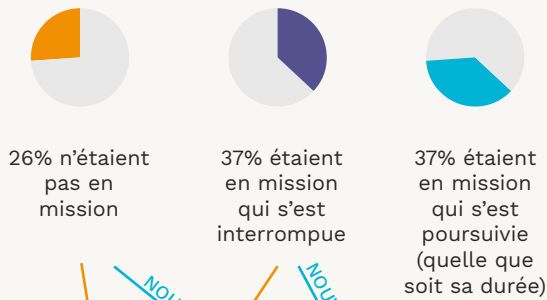
QUESTION

Combien de missions avez-vous réalisé entre mars et juin 2020 ?

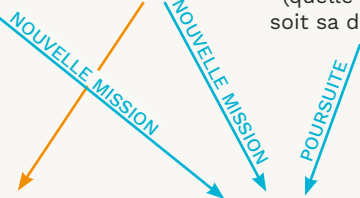


Intérimaires CTT

Situation au 16 mars 2020

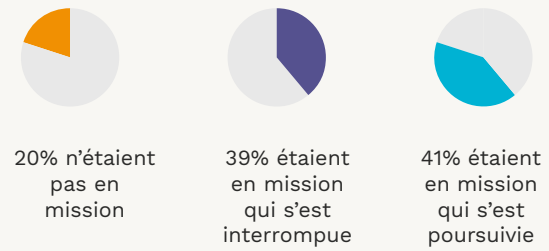


De mars à juin 2020

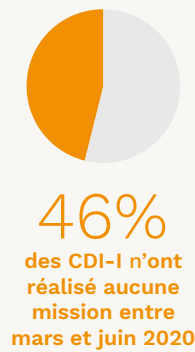


CDI Intérimaire

Situation au 16 mars 2020



De mars à juin 2020



Au total 54% des intérimaires interrogés ont réalisé au moins une mission entre mars et juin 2020.

Pour rappel, la durée des missions est plus importante pour les CDI-I.

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

